



## TRIBUNAL DE COMMERCE

-----  
Par abid33

Bonjour  
le tribunal de commerce me demande de régler une facture via le RIB d'un cabinet de greffiers  
n'est il pas plus logique, voire fiable, de régler la facture à l'administration directement?  
merci de votre aide

-----  
Par ESP

Bonsoir et bienvenue

Vous devez faire comme il vous l'est demandé officiellement.

-----  
Par abid33

Merci